



Compte-rendu de la réunion n°2 du CLC- projet du parc éolien des Plaines du Dunois sur la commune de Villiers-St-Orien

Date : 13/10/2022

Lieu : Mairie de Villiers st Orien

Présents :

- Collège élu
 - o MME HISSELI

- Collège Propriétaires et exploitants
 - o M FOURMONT
 - o M IMBAULT

- Collège riverains
 - o M. BERTHEAU
 - o Mme BRULE
 - o M. CHAIGNON

- Energie Eolienne Solidaire (EES)
 - o Richard POLIN - Directeur
 - o Stevens CHANCELIER – Responsable Commercial

1) Point sur les actualités réglementaires :

Projet de loi relative à l'accélération des ENR : évocation de l'article 19 « partage de valeur » qui pourrait aboutir à la mise en place d'une « ristourne » sur la facture d'électricité des consommateurs riverains de parcs ENR (3 à 5 km évoqué à ce jour) avec un montant pouvant avoisiner 400€/foyer/an sur la base des éléments connus MAIS non définitifs à ce jour.

Modification d'une servitude de l'aviation civile (AMG de Melun Villaroche) relevant le plancher de 2000 à 2500 pieds sur zone. La hauteur totale des éoliennes peut désormais être de 200m en bout de pales à la place de 170m précédemment.

2) Discussion autour des variantes du projet et premiers retours des études :

Présentation de la société EES de la démarche obligatoire de projet qui consiste à étudier plusieurs variantes possibles d'un projet (emplacement et nombre différent d'éoliennes) pour choisir le scénario le plus adapté selon une analyse multicritère.

3 scénarii sont présentés :

- Variante 1 : projet de 8 éoliennes en 2 lignes en bord Sud-Ouest de la zone de projet. Les éoliennes sont réparties de part et d'autre au Sud du hameau de Gondonville et à cheval sur les communes de Dancy et Villiers St Orien ;
- Variante2 : 10 éoliennes en 2 lignes parallèles au Nord Est de la zone de projet
- Variante 2 « BIS » : évolution de la variante 2 du fait de contraintes foncières et agricoles notamment avec 5 éoliennes

Les avantages et inconvénient de ces 3 scénarii sont évoqués et des photomontages sont présentés. 4 points de vue sont illustrés : un point au Nord depuis la sortie du village de Bullainville, un point depuis l'arrière du hameau de Jumainville, un point depuis le cimetière de Villiers St Orien et un sur la route départementale en sortie de Dancy. Ces 4 photomontages sont illustrés avec des éoliennes de 200m bout de pales et un rotor de 150m.

Un point est fait sur les études paysagères qui se poursuivent et sur le périmètre ainsi que le nombre de point de vue qui seront réalisés dans les prochaines semaines.

Il est exposé le retour de l'état initial sonore du site qui a été réalisé du 7 mars au 4 avril 2022 sur 7 points de mesures répartis autour de la zone de projet.

3) Point sur la communication à venir autour du projet :

Une lettre d'information dénommée « La Gazette des plaines du Dunois » sera distribuée dans les boites aux lettres des habitants riverains (dans un rayon d'au moins 1km autour de la zone de projet) avec des informations sur le projet et les études.

Information sur le passage en Comité Départemental des ENR en Préfecture de Chartres qui doit avoir lieu le 7/10/2022.

Discussion autour du planning de l'exposition ouverte au public : cette exposition aura lieu sur 10j à partir du 2 novembre et l'équipe EES sera présente le 2 et le 12/11. Dans l'intervalle, l'exposition restera accessible au public pendant les heures d'ouverture de la mairie.

4) Temps d'échanges :

Sujets abordés :

- Subvention de l'éolien : prix de revente de l'électricité, économie de 14Md€ sur 2021/2022 par éolien et solaire du fait du prix de marché très élevé...
- Bilan carbone d'un projet éolien et temps « d'amortissement CO2 ».

5) Prochaines étapes :

- Obtention des photomontages des variantes du projet en Sept/Oct.
- CLC n°2 en S2 2022.
- Distribution d'une gazette.